

GUIDE D'ÉDUCATION À LA CULTURE DE LA PAIX

du professeur de CAFOP



Côte d'Ivoire



Graines de Paix

SOMMAIRE

Avant-propos _____	3
Introduction _____	4
L'Éducation à la culture de la paix dans le plan d'études _____	7
Comment utiliser ce guide ? _____	10
Méthodologie des activités expérientielles _____	12
Activités _____	14
1. Développer ses compétences intrapersonnelles _____	15
2. Construire un cadre de travail empathique et bienveillant _____	27
3. Savoir reconnaître, prévenir et transformer les violences _____	39
4. Prévenir et transformer les conflits _____	49
5. Adopter les pratiques de participation et de coopération dans les apprentissages _____	61
6. Promouvoir la démarche réflexive et le discernement _____	69
7. Développer ses compétences interculturelles : ouverture à l'autre, inclusion _____	73
8. Développer ses compétences citoyennes et éco-citoyennes _____	79
Annexes _____	90

AVANT-PROPOS

Chères et chers Professeurs,

En 2015, tous les États de la planète se sont engagés à faire de l'éducation de qualité une réalité pour tous, en adoptant les Objectifs du développement durable 2016-2030. Cette vision est celle d'une école dynamique, bienveillante et sécurisante, qui permet aux élèves d'accéder aux savoirs de base et de développer les compétences qui leur permettront, demain, de jouer un rôle constructif dans leur société, en faveur de la paix et du développement durable.

Face aux défis de la violence quotidienne, face à la peur de l'autre, face à la tentation de l'extrémisme, il est important d'équiper les plus jeunes de la nation de réflexes de paix. Apprendre à se connaître, développer de bonnes relations avec autrui, savoir gérer les conflits et résoudre les problèmes de façon créative sont des compétences fondamentales pour construire le monde de demain.

Les instituteurs sont les artisans véritables de cette éducation à la paix. Par une posture bienveillante et encourageante, et une pédagogie active et stimulante, ils sécurisent leurs élèves et les accompagnent sur la voie de l'apprentissage du vivre-ensemble. En tant que professeurs des Centres d'animation et de formation pédagogique, vous contribuez à leur offrir une formation et un encadrement de qualité et leur permettez ainsi de devenir des enseignants de qualité !

Le Ministère de l'Éducation nationale et Graines de Paix sont heureux de vous intégrer dans ce programme d'envergure nationale, qui vise à faire de l'éducation à la culture de la paix un pilier du système éducatif ivoirien. Votre engagement actif et authentique permettra de démultiplier les efforts qui permettront à terme de former tous les futurs enseignants, dès leur entrée en formation initiale, aux postures et pratiques de la culture de la paix.

Nous espérons que vous aurez beaucoup de plaisir à découvrir et transmettre les savoirs et les compétences fondamentales pour instaurer la joie d'apprendre à l'école et créer les conditions d'une communauté responsable, fondée sur le bien vivre-ensemble!

Delia Mamon
Présidente de Graines de Paix

INTRODUCTION

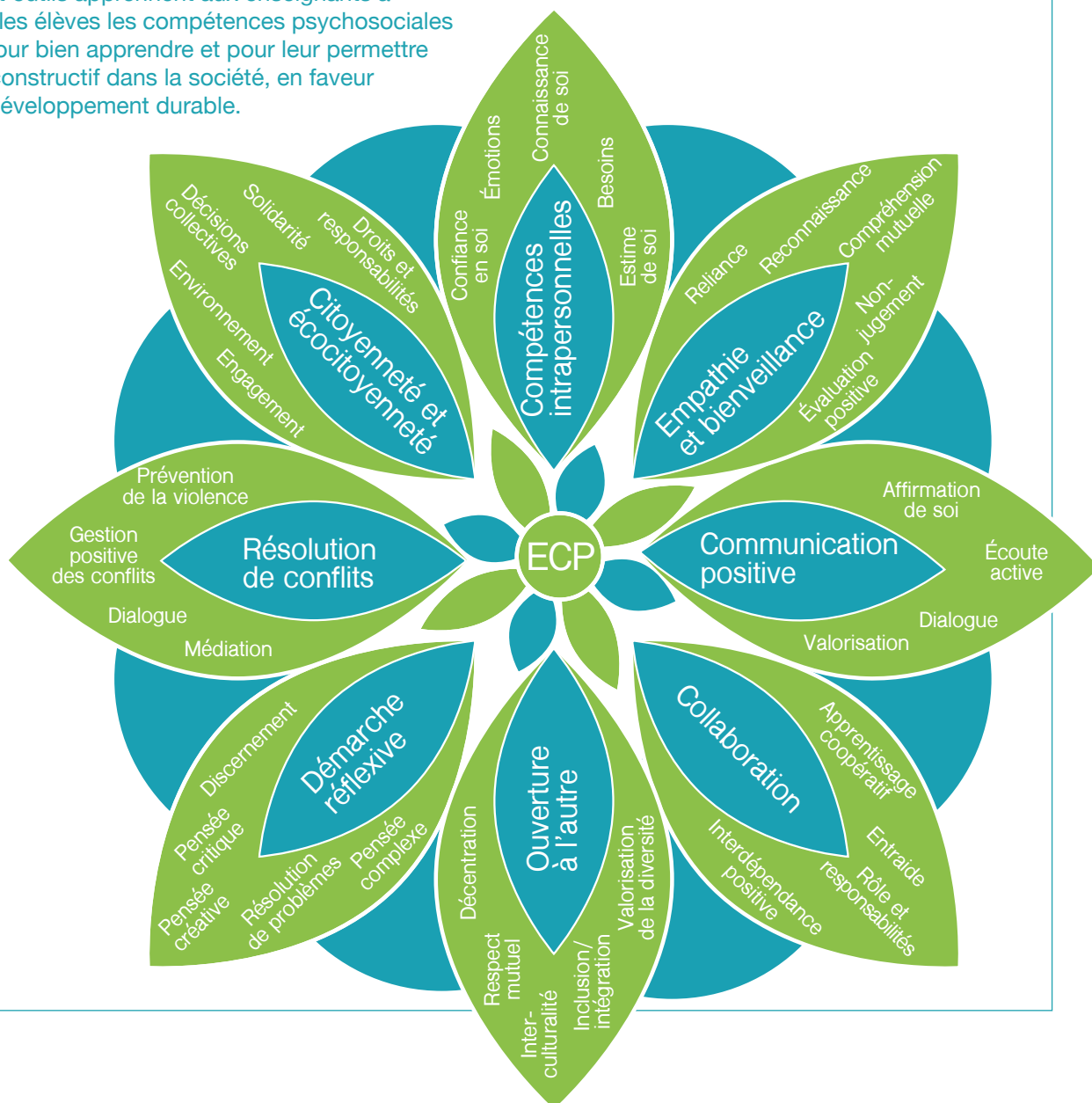
L'Éducation à la culture de la paix (ECP) consiste à « promouvoir les connaissances, les valeurs, les attitudes et les compétences nécessaires pour susciter des changements de comportement qui vont permettre aux enfants, aux jeunes et aux adultes de prévenir les conflits et les résoudre de manière pacifique, de prévenir la violence, qu'elle soit ouverte ou structurelle, et de créer les conditions qui mènent à la paix - pour soi, entre personnes, entre groupes, ou au niveau national ou international » (Unicef, 1999).

L'ECP améliore le climat scolaire, facilite les apprentissages de base et le développement des compétences de savoir-être et de vivre-ensemble à l'école. Elle repose sur une posture éducative spécifique qui dépasse les méthodes de gestion de classe autoritaires et violentes pour une approche plus participative, inclusive et respectueuse des droits de l'enfant.

L'ECP s'appuie sur des pédagogies actives, participatives et expérientielles. Ces méthodes pédagogiques permettent aux élèves de développer les compétences psychosociales fondamentales pour pouvoir jouer un rôle constructif dans la société, en faveur de la paix et du développement durable.

Les compétences de l'ECP

Nos formations et outils apprennent aux enseignants à développer chez les élèves les compétences psychosociales fondamentales pour bien apprendre et pour leur permettre de jouer un rôle constructif dans la société, en faveur de la paix et du développement durable.



Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de Côte d'Ivoire a fait de l'ECP un pilier de sa politique éducative. Cela est reflété dans le nouveau référentiel de compétences de l'instituteur adopté en 2017 qui met en valeur des aptitudes fondamentales pour la pédagogie de la paix :

COMPÉTENCE	COMPOSANTES	MAÎTRISE ET INDICATEURS
C1 : Faire partager les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le refus de toutes les discriminations ; • Promouvoir la culture de la paix ; • Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre les principes démocratiques dans sa classe ; • Assurer un climat de paix dans sa classe et dans l'école ; • Installer des débats démocratiques dans la classe.
C2 : Exercer le métier d'instituteur ou d'institutrice dans un cadre réglementaire en respectant l'éthique professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Agir de façon éthique et responsable vis-à-vis des élèves, des collègues et des parents ; • Développer le sens de la discipline et du civisme chez les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des relations saines en conformité avec les valeurs sociales et les principes moraux établis ; • Utilisation de son autorité auprès des élèves ; • Application des lois et règlements scolaires.
C4 : Organiser et animer le groupe-classe en favorisant les coopérations	<ul style="list-style-type: none"> • Faire participer l'apprenant à sa propre formation ; • Instaurer un climat de confiance dans sa classe et contribuer à une école bienveillante ; • Assurer les enseignements et les apprentissages dans un cadre de sécurité affective. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les besoins et socio-affectifs des élèves ; • Démontrer une écoute active vis-à-vis des élèves ; • Savoir gérer les conflits de façon non-violente ; • Faire participer les élèves à l'instauration de règles de vie de classe et veiller ensemble à leur respect.
C6 : Mettre en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage-évaluation relatives à l'éducation inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une pédagogie différenciée ; • Elaborer et administrer des activités de soutien adapté au besoin de la classe. ; • S'approprier des stratégies et des outils pédagogiques d'aide et de protection des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques liées à la pédagogie différenciée ; • Tenir compte des réalités socioculturelles de son groupe de classe ; • S'abstenir de tous stéréotypes et préjugés dans la pratique de classe.

C7 : Communiquer clairement et correctement en langue française, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer son expression orale et écrite en lien avec les disciplines du métier ; • Prendre connaissance de diverses possibilités d'utilisation de langages verbaux et non verbaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer une capacité d'écoute active ; • S'initier à une communication non verbale.
C8 : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage-évaluation en fonction des élèves concernés, de la didactique des disciplines et du développement des compétences visées.	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des situations d'apprentissage adaptées au groupe de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des situations de pédagogie active ; • Capacité d'analyse de sa propre pratique d'enseignement ; • Capacité à faire coopérer les élèves.
C9 : Evaluer la progression des apprentissages et le degré de développement des compétences.	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à des évaluations justes et équitables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des méthodes et des techniques d'évaluation appropriées aux difficultés des élèves.
C10 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires et les élèves à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs.	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation des élèves au fonctionnement de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter la création des clubs d'enfants ; • Développer un esprit créatif et de d'initiative chez les élèves.
C11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des projets de développement personnel et professionnel ; • Réfléchir sur son action. 	

En tant que Professeurs de CAFOP, vous êtes les fers de lance de la nouvelle posture de l'instituteur : vous allez permettre aux élèves-maîtres de prendre conscience des effets néfastes de la violence éducative et sociétale dès leurs premières années de formation et leur apprendre comment pratiquer au quotidien avec leurs élèves la discipline positive et la pédagogie de la paix.

Ce sont des changements profonds qui vont découler de votre action : réduction de la violence à l'école, amélioration du climat scolaire, augmentation des comportements constructifs chez les plus jeunes, et amélioration des résultats scolaires. Au final, c'est la communauté dans son ensemble qui bénéficiera de ce cercle vertueux.